

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Construction d'un magasin LIDL avec un parking ouvert au public à verdun

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SNC LIDL

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Marc FORGEAT

RCS / SIRET

3 4 3 2 6 2 6 2 2 0 4 9 0 1

Forme juridique

SNC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 41 sous catégorie a)	Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit la réalisation d'un magasin LIDL. Préalablement à la construction des infrastructures, le projet prévoit la démolition des bâtiments présents sur l'emprise foncière du projet : un bâtiment abritant un magasin Gamm Vert et un ensemble de bâtiments appartenant à une coopérative agricole.

Le projet prévoit ensuite la construction d'un magasin LIDL, d'un parking attenant, d'un bassin de rétention des eaux pluviales et d'espaces verts sur une emprise parcellaire de 12 214 m². Les voiries et le parking représenteraient une superficie de 5 038 m² dont 1 414 m² de surface perméable. Les caractéristiques du bâtiment seraient les suivantes: surface de plancher commerciale: 2 384 m², longueur totale : 70 m, largeur totale : 33,6 m.

Les espaces verts, situés en périphérie du magasin et du parking, auraient une superficie de 4 792 m².

4.2 Objectifs du projet

Conformément aux ambitions de LIDL de garantir la satisfaction du client et en lien avec la stratégie de croissance de l'entreprise, LIDL a la volonté d'améliorer ses magasins. Depuis 2012 un programme de montée en gamme est en cours, pour passer du statut de hard discount au supermarché de proximité.

L'objectif du projet est d'améliorer le confort des clients en proposant un espace de vente plus agréable, et en aménageant des accès pratiques et un parking adapté à un public diversifié (y compris personnes à mobilité réduite, familles, utilisateurs de véhicules électriques).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Démolition des structures existantes : bâtiments et entrepôts d'une superficie totale de 3 000 m² environ (emprise au sol), des voiries enrobées. Travaux prévus avril 2020 (durée : 30 semaines)
- Evacuation des gravats de démolition et des déchets en filière agréée,
- Reprofilage du terrain, évacuation des terres polluées auprès des filières spécialisées
- Construction d'un magasin LIDL et d'un parking attenant sur les mêmes parcelles
- L'accès au magasin Gamm Vert depuis la D603 sera conservé. Un nouvel accès depuis la rue des Cosaques sera réalisé.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les infrastructures seront la propriété de LIDL qui prendra soin de les entretenir.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait l'objet d'une demande de permis de construire, qui sera déposé en mai 2019 auprès de la commune de Verdun.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Surface du terrain total :	12 204 m ²
- Surface de parking non couvert (voirie enrobée) :	3 624 m ²
- Surface de parking (voirie drainante) :	1 414 m ²
- Nombre de places de parking créées :	135 m ²
- Surface de plancher du magasin LIDL :	2 384 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Avenue du Colonel Driant
55100 Verdun

Section BR parcelles n°69, 71,73,183
et 184

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 9° 16' 57" 73 Lat. 0 5° 38' 39" 94

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La commune de Verdun est impactée par le bruit. A ce titre un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement a été approuvé par arrêté préfectoral n°2014-4104.</p> <p>Les axes routiers D603 et D964 situés respectivement à l'ouest et à l'est du site sont recensés dans le PPBE comme des axes routiers générant des nuisances sonores.</p>
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet est localisé dans un milieu potentiellement humide (probabilité assez forte à forte). Toutefois l'étude de délimitation de zone humide a démontré l'absence de zone humide sur l'ensemble du site.</p>

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Verdun est soumise à un PPRI par arrêté du 18 avril 2005. Une partie de la zone d'étude est recensée dans une zone d'aléa faible à modéré. La surface incluse dans le PPRI est cependant inférieure à 400 m ² (surface d'environ 242 m ²). La commune est soumise à un PPRT (arrêté 55DDT20170001 - PPRT INEOS ENTERPRISES) Le projet n'est cependant pas inclus dans le périmètre du PPRT. Il n'y a pas de risque recensé concernant le mouvement de terrain, le retrait-gonflement des argiles et les cavités souterraines et le risque sismique (absence de PPRN pour ces aléas).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ancienne société LLE présente dans la partie nord-ouest de la zone d'étude est classée BASOL (référence 55.0035). Des travaux de dépollution ont été entrepris en 2011 avec notamment le retrait de 7 300 tonnes de terres polluées. Les investigations réalisées sur le site en 2019 par Tauw France ont identifiées la présence de zones de pollution résiduelles en hydrocarbures et en HAP sur le site LLE ainsi qu'au niveau du séparateur à hydrocarbures de la station-service du site.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet impliquera des prélèvements d'eau liés à l'usage des commodités par le personnel et les visiteurs, ainsi que pour le nettoyage du magasin. L'eau proviendra du réseau d'eau potable de la ville.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La gestion des pollutions identifiées sur le site impliquera l'excavation d'une partie des terres polluées. Les déblais qui seront générés ne pourront pas être réutilisés sur le site, ils seront évacués hors site auprès de filières adaptées.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le remblaiement des zones terrassées sera réalisé avec des matériaux d'apport soigneusement sélectionnés, granulaires, insensibles à l'eau.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un dérangement temporaire de la faune est à prévoir en phase travaux (durée environ 30 semaines, démarrage prévu en avril 2020), à cause des mouvements et du bruit générés par les opérations de terrassement et de construction. Le site se situe dans une zone déjà urbanisée : en l'absence de potentialités écologiques, en particulier concernant les habitats et les espèces d'intérêt patrimonial, l'impact est estimé comme faible.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Verdun n'est soumise à aucun PPRN. Le site d'étude est toutefois soumis à un PPRI par arrêté du 18 avril 2005. Une partie de la zone d'étude est recensée dans une zone d'aléa faible à modéré. Par ailleurs, le risque de retrait-gonflement des argiles est considéré comme faible sur la zone d'étude. Enfin, le risque de séisme est considéré comme très faible sur l'emprise du projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les études environnementales réalisées par Tauw France ont identifié comme voie d'exposition potentielle pour les futurs usagers l'inhalation de vapeurs provenant de sols pollués. Des investigations complémentaires ont été préconisées et des mesures de gestion seront à mettre oeuvre. L'impact du projet à l'issue des opérations de dépollution est jugé comme faible. En l'état actuel du site, l'absence de risque sanitaire lié à la présence de sols pollués ne peut être garantie.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le réseau routier et les points d'accès au futur magasin existent déjà. Par ailleurs l'implantation de places de parking avec bornes de recharge pour les voitures électriques favorisera l'utilisation d'un mode de transport plus écologique.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les sources de bruit liées au projet seront principalement causées par le trafic routier, le magasin en lui-même ne provoquera que très peu de nuisances sonores. Une partie du futur magasin étant concernée par le PPBE, des dispositions constructives devront prévoir afin de garantir une bonne isolation acoustique.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le magasin et le parking seront éclairés uniquement pendant les heures d'ouverture. Les émissions lumineuses ainsi engendrées sont négligeables au vu de l'implantation du projet dans une zone industrielle et commerciale.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées seront rejetées au réseau collectif à destination de la station d'épuration. Les eaux pluviales seront infiltrées sur le site, grâce à un bassin d'infiltration localisé au sud-est du site. Les zones identifiées comme polluées à l'issue des investigations environnementales seront imperméabilisées afin d'éviter tout phénomène de lixiviation des polluants présents dans les sols.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux le débroussaillage du terrain produira des déchets verts. Les bâtiments actuellement présents seront démolis : les déchets et gravats seront évacués en filière agréée. Les terres polluées seront évacuées auprès des filières spécialisées. En phase d'exploitation des déchets ménagers seront produits : une procédure de tri des matériaux sera mise en place.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de l'analyse réalisée nous estimons que le projet prévoyant la création d'un magasin LIDL et d'un parking attenant peut être dispensé d'étude d'impact. Le projet comprendra le retrait et l'apport de matériaux de remblais, sans autre impact sur le milieu physique au droit du site. Les gravats de démolition, les déchets et les terres polluées seront évacués en filière agréée. L'emprise du projet recensée en zone inondable étant inférieure à 400 m², le projet n'est pas soumis à la rubrique 3.2.2.0 de la nomenclature Eau. Le projet n'engendrera pas d'impact significatif sur le milieu naturel, il est situé au sein d'une zone industrielle et commerciale, sur une parcelle déjà artificialisée de très faible intérêt écologique. Les impacts du projet dans son ensemble seront très faibles.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

n°7 : Rapport Tauw France R004-1615270BAU-V01 venant compléter le formulaire Cerfa

n°8 : Rapport Tauw France R001-1615270BAU-V01, étude historique et documentaire, diagnostic de la qualité des milieux

n°9 : Rapport Tauw France R005-1615270BAU-V01, étude de délimitation de zone humide

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Montoy Flanville

le, 30/12/2019

Signature

LIDL
DIRECTION REGIONALE
Z.A. La Planchette
1 Rue Georges Pawlak
57645 MONTROY-FLANVILLE
Tél. 03 87 21 85 00

